



PRÉFET DE L'INDRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE L'INDRE

SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
SERVICE SANTÉ ET PROTECTION ANIMALES

ARRETE N°2015134-DDCSPP
modifiant l'arrêté N°2011307-0002 portant création de la liste des vétérinaires désignés
pour réaliser l'évaluation
comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du code rural

Le préfet de l'Indre,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code rural, et notamment l'article L.221-14-1,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté interministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2011307-0002 portant création de la liste des vétérinaires désignés pour réaliser l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du code rural,

ARRETE

Article 1^{er} : L'annexe de l'arrêté préfectoral sus-visé est remplacée par l'annexe figurant au présent arrêté.

Article 2 : La directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour LE PREFET et par délégation,
La Directrice Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations

Anne DUFOUR